

PAR COURRIEL

Le 13 février 2026

Monsieur Vincent Plante  
Directeur général exécutif - Filière Cuivre Amérique du Nord  
Glencore (Fonderie Horne)  
[vincent.plante@glencore.ca](mailto:vincent.plante@glencore.ca)

**Objet : Attentes de la Ville de Rouyn-Noranda dans le dossier de la Fonderie Horne**

Monsieur,

À la suite de la prise de position du conseil municipal dans le dossier de la Fonderie Horne, je tiens à vous faire part, de manière claire et sans équivoque, des attentes de la Ville de Rouyn-Noranda à l'endroit de votre organisation.

Les élus municipaux ont appuyé la proposition du gouvernement du Québec visant à accorder à Glencore une période de sept années de prévisibilité réglementaire. Cet appui repose toutefois sur une condition essentielle : que l'entreprise investisse dès maintenant dans des technologies lui permettant d'améliorer de façon tangible et mesurable ses performances environnementales. Cette période ne saurait être perçue comme un simple délai. Elle doit constituer un levier d'action immédiat et structurant.

Par ailleurs, la Ville s'attend à ce que Glencore maintienne l'ensemble de ses engagements relatifs au rachat des résidences situées dans la zone tampon, à la démolition des bâtiments acquis ainsi qu'à l'aménagement du lieu. Pour le conseil, le verdissement de cette zone est essentiel afin qu'elle joue pleinement son rôle de barrière végétale, contribuant à la réduction des émissions fugitives et à la protection des citoyens demeurant à proximité des installations.

Nous réitérons également l'importance de renouveler et d'élargir le programme volontaire de décontamination des sols afin que l'ensemble des citoyens du quartier Notre-Dame puisse en bénéficier. Considérant que seulement 20 % des propriétaires concernés ont accepté d'y participer, des efforts supplémentaires de sensibilisation et d'accompagnement sont requis. La protection de la santé et de la qualité de vie des résidents doit demeurer une priorité partagée. À cet égard, nous avons demandé au gouvernement du Québec d'examiner les moyens susceptibles de favoriser une plus grande adhésion au programme.


Enfin, dans un contexte social marqué par des tensions bien réelles au sein de notre communauté, il est impératif que la Fonderie communique avec transparence et précision ses intentions ainsi que les actions concrètes qu'elle entend déployer pour réduire ses émissions. La population doit pouvoir constater, dans des échéanciers clairs, les progrès réalisés.

...2

La Ville a pris ses responsabilités. Il appartient désormais à votre organisation de démontrer, par des gestes concrets et rapides, sa volonté d'être un partenaire respectueux de la communauté qui l'accueille depuis des générations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

GC/md



Gilles Chapadeau  
Maire

c. c. M. Marc Bédard, chef des opérations - actifs métallurgiques